



Syndicat du personnel du Centre Hospitalier V. Jousselin  
44 avenue J.F. Kennedy 28102 Dreux cedex  
Tél. : 02 37 51 52 60 Fax : 02 37 51 52 70  
Adresse e.mail : [syndicat-cgt@ch-dreux.fr](mailto:syndicat-cgt@ch-dreux.fr)  
Permanences tous les jours de 9h00 à 17h00

## BULLETIN d'ADHÉSION

**Se syndiquer, c'est un geste de liberté, c'est choisir d'intervenir efficacement pour faire entendre sa voix, pour participer au mouvement social.**

Ça me coûtera combien ?

En principe, 1 % du salaire net mensuel (à discuter), 0,5 % pour les retraités.

Les cotisations syndicales sont déductibles d'impôts à hauteur de 60 %.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Service : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Téléphone personnel : \_\_\_\_\_

Téléphone du service : \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_

Date de début d'adhésion : \_\_\_\_\_

Signature :

Le syndicat étant la base de toute action collective déterminée par les besoins des salariés, aucun d'eux ne peut se tenir éloigné sans nuire à la cause commune et ses propres intérêts.

Il faut bien se convaincre que la force du syndicat dans la lutte sociale étant proportionnelle au nombre de ses adhérents, en faire partie c'est faire son devoir. Être indifférent c'est profiter sans mérite des succès obtenus.